

CADASTRE

---

REMANIEMENT DU CADASTRE

---

# AVIS

## AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de **LA QUEUE-LEZ-YVELINES** sont informés que les résultats provisoires du remaniement du cadastre leur seront communiqués.

À cet effet, chaque propriétaire de terrain dans la zone remaniée recevra un relevé mentionnant la désignation (section, numéro, lieu-dit, contenance, nature de culture) de toutes les parcelles réputées lui appartenir.

Les intéressés (ou leurs représentants qualifiés) pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le plan minute de remaniement qui sera déposé à la mairie de la commune de LA QUEUE-LES-YVELINES

du 21/05/2025 au 21/06/2025 (inclus)

**Aux heures d'ouverture de la mairie de la Queue-Lez-Yvelines.**

En outre, le géomètre se tiendra à leur disposition pour leur fournir toutes indications utiles et recevoir leurs observations verbales ou écrites

du 16/06/2025 au 21/06/2025

Sur RDV (01.30.87.58.72), aux heures d'ouverture de la mairie de la Queue-Lez-Yvelines  
(y compris le samedi 21/06/2025 de 9h00 à 11h30 )

**Le Maire,**